

Compte-rendu de réunion de la Commission Vie Etudiante (CViE)

OBJET : Commission Vie étudiante (CViE)

DATE : 23/02/2023

AUTEURE : N. Moreau et L. Ouvrard

PRÉSENTS :

- Membres avec voix délibérative : Marie MELLAC (VP CFVU), Kevin DAGNEAU (Chargé de mission Vie Universitaire), Louise SCHALLER (VP étudiante), Xavier AMELOT (VP Transition écologique et aménagement), Nathalie PINEDE (VP handicap et inclusion), Pierre KATUSZEWSKI (Service culture), Clémence DUBRASQUET (DAPS), Guyonne BLANCHY (DGS), Pascal HAUQUIN (DOSIP), Lucie OUVRARD (DiVEC), Ari LACROIX BOUTIN (représentant étudiant), Noé DUNAS (étudiant élu), Gauvain SCHALCHLI (représentant étudiant), Apolline DUMAR (étudiante élue), Alex HELVERT (Coordinateur de la CDVEA), Mathilde DOAZAN (CROUS de Bordeaux), Claire RIVENC (ville de Gradignan), Carole MARTEGOUTE (représentante ville de Pessac)
- Membres avec voix consultative : Valérie LAGEAT (Direction des Affaires Financières), Elsa Mazars (Direction des Affaires financières), Karine BOUCHER (Directions Affaires financières), Johanna RENAUDIN (SUAC), Marie LAUNAY (responsable pôle accueil, accompagnement de la vie étudiante et de campus), Enguerrand GOFFETTE LEGER (DAPS), Bruno DUVERNEUIL (DAPS)

K. Dagneau ouvre la séance à 13h40.

Il rappelle les divers points inscrits à l'ordre du jour.

- **Bilan d'exécution de la CVEC en 2022**

1 220 897€ ont été ouverts en AE en 2022 (opérations pluriannuelles des projets d'investissement comprises). 876 471€ ont été consommés, représentant un taux d'exécution de 92% après la phase de déprogrammation des crédits intervenue au BREC2.

Il présente la répartition de l'exécution par grande masse : hors frais de gestion, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 67%, et les dépenses de personnels à 28%. Les dépenses d'investissement restent relativement faibles à 5%.

Il présente également la répartition des crédits par axe prévu par la CVEC en précisant que les 3 principaux postes de dépenses concernent la santé, la vie étudiante et le sport. L'aide sociale a connu une forte baisse en 2022, après 2 années de forte augmentation liée à la crise sanitaire.

Il laisse la parole aux responsables de service pour un bilan plus qualitatif de leurs actions.

B. Duverneuil indique que la CVEC a permis de financer les subventions aux associations sportives de Bordeaux Montaigne et des universités de Bordeaux, l'ASUBx étant championne de France pour la 10^{ème} année. La CVEC a également permis de financer de l'achat de matériel. Le service a fortement développé les activités et stages de pleine nature, en raison du déficit de salles sur le campus.

Les membres se félicitent des bons résultats sportifs des étudiants de Bordeaux Montaigne et indiquent qu'il serait important de mieux communiquer sur les actions menées grâce à la CVEC.



Compte-rendu de réunion

OBJET : Commission Vie Etudiante

DATE : 23/02/2023

K. Dagneau continue à présenter le bilan du Service universitaire d'activités sportives inter-établissements (SUAPSIE). Une part de la subvention versée par l'établissement est consacrée à la maintenance des espaces (fluides). La subvention a également permis d'organiser « Open campus », un événement de rentrée mêlant activités sportives et concert. Si le bilan est mitigé, K. Dagneau rappelle le souhait de l'établissement de maintenir cet événement, s'agissant d'un des rares inter-établissements.

L. Ouvrard présente le bilan de la DiVEC. Les actions se déclinent en 4 axes : l'accueil des étudiants, le soutien à la vie associative, dont le FSDIE aide aux projets, le FSDIE aide sociale, et la dynamisation de la vie de campus et le développement de la citoyenneté. Elle souligne notamment l'organisation du festival de rentrée inter-services, les Initiales, qui a regroupé plus de 20 activités en 15 jours et réuni plus de 1000 étudiants. Une action a également été organisée à la rentrée pour les étudiants agenais. Elle précise que le nombre d'étudiants aidés par l'aide sociale est en baisse par rapport à 2021 et qu'une campagne d'informations va être menée pour encourager les étudiants à déposer des demandes. Les projets des associations financés par la CVEC ont en revanche augmenté de plus de 30% grâce notamment à l'accompagnement proposé par la chargée de développement de la vie étudiante. La CVEC a enfin permis de financer diverses actions contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) en complément du plan VSS proposé par la chargée de mission, V. Albenga, financé par le Ministère, et en faveur du développement durable.

N. Dunas et A. Dumar rappellent que beaucoup d'étudiants n'osent pas solliciter l'aide sociale en raison du nombre de pièces requises et s'interrogent sur les taux d'avis défavorables des demandes d'aide sociale. L. Ouvrard explique qu'il ne s'agit pas d'avis défavorables pour la plupart, mais de dossiers incomplets ou pour lesquels il n'y a pas d'avis social et qui sont re-présentés à la commission suivante. Elle indique également que les demandes d'aide sociale ont été dématérialisées en 2022 afin de simplifier les démarches pour les étudiants et fluidifier les échanges avec les assistants sociaux.

P. Hauquin présente le bilan de deux actions de rentrée : la semaine de pré-rentrée qui a bénéficié à plus de 3000 étudiants primo-entrants (avec 91,6% d'évaluation positive) et le job dating qui a rencontré un fort succès avec plus de 150 offres d'emplois et 90 entretiens réalisés. Il indique toutefois que les crédits CVEC dédiés à ces actions n'ont pas été dépensés en raison d'une erreur d'imputation budgétaire.

J. Renaudin présente le bilan des actions culturelles financées par la CVEC. La CVEC a permis non seulement de financer divers ateliers de pratique artistique dans 11 disciplines, une programmation culturelle variée sur le campus (plus de 15 projets réunissant plus de 3000 étudiants), mais aussi la distribution gratuite de places à des spectacles dans des structures culturelles bordelaises dans le cadre du label culture Montaigne. Elle indique toutefois que sur 200 places distribuées, 133 ont été utilisées. Elle indique également que le festival des Allégories qui vise à mettre en valeur la création des étudiants a rencontré un moindre succès en 2022 et qu'une évolution est envisagée dans le cadre de la Semaine de pratique amateur. Le concours d'écriture ouvert aux étudiants et lycéens a eu peu de succès auprès des lycéens. C. Martegoute se félicite malgré tout de la bonne coordination de cette action en lien avec la Mairie de Pessac. Elle souligne également que le spectacle proposé par l'université Bordeaux Montaigne dans le cadre de la quinzaine de l'égalité a reçu le prix du meilleur spectacle par la Mairie de Pessac.

C. Rivenc de la Mairie de Gradignan indique que les étudiants pourraient également bénéficier de places « suspendues » au théâtre des 4 saisons qui sont régulièrement mises à disposition en amont des spectacles.



Compte-rendu de réunion

OBJET : Commission Vie Etudiante

DATE : 23/02/2023

K. Dagneau indique qu'un nouveau partenariat avec le CROUS vise à donner accès à certains ateliers culturels et sportifs en échange de l'accès à tarifs préférentiels à des salles du CROUS (résidence universitaire Maran). C. Rivenc indique que le Trocké dans le centre-ville de Gradignan peut aussi héberger des activités si besoin.

G. Schalchli indique qu'il a fréquenté le campus pendant longtemps et qu'il n'avait pas connaissance de ces différentes activités. Il semble nécessaire d'améliorer la communication sur ces actions. Il indique également regretter l'absence d'actions pour le développement durable, s'agissant d'un des enjeux prioritaires actuels. K. Dagneau indique qu'une enquête a été menée jusqu'en janvier auprès des étudiants sur les moyens de s'informer et propose que les résultats de l'enquête soit présentée à la prochaine CViE du mois de juin. X. Amelot indique qu'un poste dédié au développement durable a été créé en 2021 et que la personne coordonne divers projets en matière de mobilité, alimentation, déchets et biodiversité. Il est notamment prévu le renouvellement à la rentrée d'une certification sur le développement durable. L. Ouvrard rappelle que l'établissement participe à divers temps forts nationaux de sensibilisation au développement durable. Elle précise également qu'un budget de 10 000€ a été attribué en février 2021 pour une action de tri des déchets qui devrait voir le jour prochainement. Elle précise enfin qu'une page regroupant toutes les informations liées au développement durable a été mise en ligne sur le site étudiant.

K. Dagneau partage enfin le bilan de l'Espace Santé Etudiants (ESE). La santé mentale a représenté une part importante des consultations des étudiants en 2022. Pour répondre à la problématique croissante de santé mentale, l'ESE a renforcé les moyens en psychologues et a largement développé son programme de formation des étudiants en santé mentale à Bordeaux mais aussi à Agen.

C. Martegoute rappelle que la Mairie de Pessac propose également des consultations avec des psychologues gratuites dans le cadre du Point écoute jeunes en partenariat avec l'hôpital Bagatelle.

K. Dagneau indique enfin que plusieurs missions de services civiques en lien avec la vie de campus et que 12 emplois étudiants chargés d'accueil à l'année ou pour des missions de courte durée au sein de services centraux ou dans des composantes ont été financés sur la CVEC en 2022. P. Hauquin rappelle que la DOSIP accompagne les volontaires en service civique dans leur projet post-service civique et dans la valorisation de leur expérience.

- **Evolution de la masse salariale**

K. Dagneau fait un point sur l'évolution de la masse salariale depuis 2018. Il indique qu'à la création de la CVEC, de nombreux postes en lien avec la vie de campus sont passés sur le financement CVEC limitant la capacité d'actions nouvelles. Cette tendance a été croissante jusqu'en 2020. Depuis 2020, une attention est portée au basculement des emplois pérennes en CDI vers la dotation du Ministère. Une nouvelle augmentation des frais de personnels est observable depuis 2022 en raison de la promotion de l'emploi étudiant.

- **Budget 2023 et affectation du solde 2022**

Les crédits ouverts en 2023 s'élèvent à plus d'1,2 millions d'euros, en tenant compte du budget initial, des déprogrammations et des recettes complémentaires de la CVEC de juillet 2022.

Un solde de 55 000€ reste à affecter en raison de crédits non consommés en fin d'année.



Compte-rendu de réunion

OBJET : Commission Vie Etudiante

DATE : 23/02/2023

K. Dagneau indique qu'une campagne d'emplois étudiants a été lancée aux services et composantes pour la première fois à la fin de l'année 2022 pour renforcer l'emploi étudiant pour un montant de 100 000€. 6 emplois étudiants à l'année étaient financés jusque là sur les crédits CVEC. Sept nouvelles missions ont été proposées par les services au sein de services centraux et de composantes, notamment une par la DRI pour soutenir le welcome desk et une en soutien des alumnis en lien avec les UFR.

Un budget complémentaire de 15 000€ manque pour financer l'ensemble des demandes faites par les services.

De plus, la subvention de Bordeaux Montaigne à l'ESE a été réévaluée à la hausse lors du Conseil de santé de décembre 2022 et requiert une régularisation de 13 822€. Enfin, l'établissement envisage de mettre en place une plateforme de démocratie participative et d'engagement afin notamment de renforcer la participation des étudiants dans les décisions de l'université et il est proposé de financer les frais de maintenance sur une année à hauteur de 15 000€.

G. Schalchli demande si une partie du solde peut être fléchée en faveur du développement durable. L. Ouvrard indique que plus de 20 000€ de crédits ont été ouverts pour le développement durable en 2022 pour le projet de tri, des actions de sensibilisation et d'autres actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

J. Renaudin demande si un budget peut être affecté pour développer des activités à l'IUT. L'enveloppe complémentaire attribuée aux services de la vie de campus peut être utilisée à cet effet.

Les propositions de réaffectation du solde sont soumises au vote et validées à l'unanimité.

- **Appel à projets CVEC**

K. Dagneau informe les membres de la commission que 6 projets ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets pour un montant de 28460€ : 2 projets du service culture, 1 projet de la DiVEC, 2 projets de l'UFR Humanités et 1 projet de la DRI.

Il laisse la parole aux évaluateurs pour qu'ils partagent leur analyse. G. Schalchli s'interroge sur la possibilité de financer le projet porté par la DiVEC, le service n'étant pas spécifiquement mentionné par la circulaire CVEC. Il est rappelé que la CVEC finance des actions portées par tout service en faveur de l'amélioration des conditions de vie étudiante.

Concernant le projet de récits étudiants porté par l'association Intermonde, il est proposé d'orienter le porteur vers le FSDIE aide aux projets.

Il est enfin proposé d'attribuer l'ensemble des subventions aux autres projets. Concernant le projet déposé par la DRI, A. Dumar préconise d'ouvrir la sortie à des étudiants non internationaux afin de favoriser une meilleure intégration des étudiants. L'attribution du montant des subventions est adoptée à l'unanimité.

La séance est close à 16h.